

LE PEUPEMENT BRETON DE L'ÎLE DE FRANCE (Île Maurice) de 1722 à 1767

Il peut paraître superflu d'aborder ce problème après la publication magistrale d'Henri Bourde de la Rogerie, *Les Bretons aux îles de France et de Bourbon* (1). L'auteur de cet ouvrage a mis en évidence le rôle joué par les habitants de notre province dans le peuplement et le développement économique de ces deux îles. Il a rappelé, notamment, que la prise de possession de l'île de France est due à un capitaine malouin, Guillaume Dufresne, et que le plus actif des gouverneurs des îles est l'illustre Bertrand Mahé de la Bourdonnais.

Cependant, il était impossible, jusqu'à présent, de chiffrer, même approximativement, l'ampleur de la colonisation bretonne. Nous pouvons maintenant tenter de le faire, grâce à l'*Inventaire des registres paroissiaux de l'île de France* publié par M. Octave Béchet (2).

Cet inventaire concerne la période pendant laquelle la Compagnie des Indes administrait l'île (1722-1767). Il se présente sous la forme d'un relevé des baptêmes, mariages et sépultures, non pas dans l'ordre chronologique, mais dans l'ordre des noms de personnes ; c'est un petit dictionnaire biographique.

(1) *Mém. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Bretagne*, t. XII à XIV, 1931-1933.

(2) OCTAVE BÉCHET. *Inventaire des registres paroissiaux de l'île de France (Île Maurice). Compagnie des Indes, 1722-1767*. Port-Louis, Île Maurice, General printing, 1951-1955, 3 fascicules, 420 pages.

L'auteur nous prévient dans sa préface, qu'il a dû, par mesure d'économie, exclure, à peu d'exceptions près, les noms des soldats et des matelots morts dans la colonie. Annotation très précieuse pour notre travail, car il eût été fâcheux d'inclure dans cette statistique du peuplement, ceux qui n'avaient débarqué dans l'île que pour y mourir.

Nos chiffres ne seront cependant pas exacts, d'abord parce qu'il existe une lacune dans les premiers registres paroissiaux, et surtout parce que le lieu de naissance des immigrants n'a pas toujours été porté. Ainsi, sur un total de 5.153 noms, 962 sont d'origine indéterminée et, en conséquence, ont été éliminés. Par ailleurs, les enfants nés à l'île de France ou ceux dont la naissance a eu lieu pendant la traversée (au total : 2.759) doivent être soustraits. Il reste donc 1.440 personnes dont 646 originaires de Bretagne et 794 en provenance d'autres provinces ou pays ; soit un pourcentage breton de 44,8 %. Parmi les 962 immigrants d'origine indéterminée, il y en a une centaine dont les noms sont typiquement celtiques et une trentaine dont nous connaissons, par d'autres documents, les lieux de naissance en Bretagne ; néanmoins, nous ne les avons pas comptés dans cette statistique (1).

On mesure donc le rôle important joué par notre province dans le peuplement de l'île de France pendant la période 1722-1767.

Voyons maintenant la répartition par département (2) :

(1) On constate aussi que beaucoup de Bretons ayant longtemps résidé à l'île de France et s'étant ensuite retiré au Port-Louis (France) n'ont laissé aucune trace de leur séjour dans les registres paroissiaux de l'île (Note de M. Buffet).

(2) Dans son inventaire, M. Béchet n'a pas pu faire la discrimination entre les anciens évêchés et les nouveaux, datant du Concordat, qui correspondent aux départements. C'est pourquoi, dans son index des tomes I et II, il place en Ille-et-Vilaine Ploërmel et Taupont (Morbihan), ainsi que Saint-Nicolas-de-Redon (Loire-Atlantique) ; de même la trêve de Saint-David, en Rédené, est maintenant dans le Finistère et non dans le Morbihan ; Plertin, près de Saint-Malo, doit être Pleslin, dans le canton de Ploubalay (Côtes-du-Nord).

Par ailleurs le scribe du XVIII^e siècle, qui a rédigé les registres paroissiaux, a commis quelques erreurs ; pour les *Côtes-du-Nord*, Pleurin doit être lu : Plurien ou Plérin ; Pleumy : Plémy ; Laudine est sans doute Landéhen ; Saint-Germain-de-la-Mer est dans la commune de Matignon ; pour l'*Ille-et-Vilaine* : Saint-Jean, diocèse de Saint-Malo est plutôt Saint-Jouan-des-Guérets (Ille-et-Vilaine) que

Morbihan :	283 personnes.
Ille-et-Vilaine :	173 personnes.
Finistère :	87 personnes.
Côtes-du-Nord :	71 personnes.
Loire-Atlantique :	32 personnes.

Le Morbihan vient donc en tête, ce qui s'explique aisément, car la Compagnie des Indes avait son siège à Lorient et c'est de ce port que partaient les navires à destination des Mascareignes (île de France, île Bourbon, îles Rodrigue).

Quant à Saint-Malo, c'était la grande pépinière des capitaines de navires ; aussi l'Ille-et-Vilaine vient-elle en seconde position.

Nantes, au contraire, orientée vers le commerce des Antilles et la traite, n'a fourni qu'un apport infime.

Examinons rapidement les zones de départ.

Dans le *Morbihan*, Lorient compte 106 émigrants, dont 77 nés dans la ville et 19 y résidant. Dans la même région, Port-Louis fournit 25 émigrants, Hennebont 23, Plœmeur 13 ; au total, Lorient et sa périphérie ont envoyé 182 personnes sur les 276 Morbihannais. Les autres chiffres sont : pour le reste de l'arrondissement de Lorient, 16 ; pour l'arrondissement de Vannes, 27 (dont 20 nés dans la ville de Vannes), pour l'arrondissement de Pontivy, 16 ; pour celui de Ploërmel, 14.

De toute évidence, plus on s'éloigne de Lorient, plus les chiffres faiblissent.

En *Ille-et-Vilaine*, le centre est Saint-Malo (72 émigrants), avec ses prolongements : Saint-Servan (38), Paramé (3) ; le reste de l'arrondissement compte 14 départs. Rennes ne fournit que 20 personnes. Pour le reste du département, les nombres sont infimes.

Dans le *Finistère*, qui vient en troisième place, les ports embarquent les plus importants contingents : Brest-

Saint-Jouan-de-l'Isle (Côtes-du-Nord) et certainement pas Saint-Jean-sur-Vilaine qui était de l'évêché de Rennes. Plouan, diocèse de Saint-Malo, pourrait être Plouer (Côtes-du-Nord, canton de Dinan) ; pour le *Finistère* : Khé signifie Carhaix et Plongue-Calais est Plouguez près Carhaix ; pour le *Morbihan* : Chéguer équivaut à Cléguer, Pleuron à Ploeren, Saint-Cauduc à Saint-Caradec, Plumelic à Plumelec, Chablis dans l'Ominé à Clandy en Locminé.

Recouvrance (18), Quimperlé (12), Quimper (7), Morlaix (5).

Pour les *Côtes-du-Nord*, Dinan vient en tête (11), suivi de Guingamp (5), de Lamballe (3).

Enfin, en ce qui concerne la *Loire-Atlantique*, il suffit de citer Nantes (15 émigrants).

Quelle est la *proportion d'hommes* parmi les émigrants venus de chaque département ?

Côtes-du-Nord :	81 %	d'hommes
Ille-et-Vilaine :	69 %	—
Finistère :	62 %	—
Morbihan :	60 %	—
Loire-Atlantique :	56 %	—

On remarquera le fort pourcentage des hommes en provenance des *Côtes-du-Nord* et de l'*Ille-et-Vilaine* ; pour ce dernier département, le chiffre élevé s'explique par le grand nombre d'officiers de marine, originaires de Saint-Malo, qui sont partis célibataires et se sont mariés à l'île de France ; dans le Morbihan, au contraire, nous verrons que les émigrants étaient plutôt des gens de classes moyennes qui ont quitté la Bretagne avec femme et enfants.

I. — ESSAI STATISTIQUE SUR LES PROFESSIONS

Marine	98 personnes
Artisans	89 —
Armée de terre	17 —
Chirurgiens et aides	12 —
Fonctionnaires et employés d'administration	4 —
Maîtres d'hôtel et domestiques ..	4 —
Faux-sauniers	3 —
Commerçants et employés de commerce	2 —
Cultivateurs ou colons	2 —
Prêtre	1 —

Quelle que soit l'imprécision de cette énumération (car les professions ne sont pas toujours indiquées), il apparaît

clairement que la marine, et particulièrement celle de la Compagnie des Indes, vient nettement en tête ; en outre, parmi le fort contingent des artisans se rencontrent des charpentiers, des calfats, des voiliers qui, tous, gravitent autour des bateaux ; quant aux 12 chirurgiens, ils sont sans doute issus, eux aussi, des équipages de navires. La défense de l'île justifie les 17 officiers et leurs soldats. Les « commandeurs », ou maîtres d'hôtel sont presque tous originaires du Morbihan ; très peu de domestiques sont mentionnés ; peut-être dira-t-on qu'il s'en trouvait parmi les femmes dont nous ignorons la profession ; mais il est plus vraisemblable de penser que la main-d'œuvre noire assurait le service de maison et l'exploitation des domaines. Enfin, les trois sauniers se sont vus sans doute bannis du royaume pour fraude à la gabelle.

En résumé, les émigrants bretons étaient des navigateurs, des artisans et non pas des commerçants ni des agriculteurs.

II. — CLASSES SOCIALES

Dans ce paragraphe sont citées non seulement des personnes dont l'origine bretonne est attestée par les registres paroissiaux de l'île de France, mais aussi celles qui sont notoirement connues comme étant de notre province (1).

1° Noblesse

Elle a fourni un petit nombre d'officiers et de hauts fonctionnaires.

Pour le *Morbihan*, ce sont :

Jean-André de Liron, officier d'infanterie (marié à Marie-Vincente Gautier), sans doute dinanais, mais dont les trois filles ont vu le jour à Lorient.

Jean-Pascal du Jong de Boisquenay, officier de marine de la Compagnie des Indes, né à Lorient, fils de Guillaume-Théophile, capitaine de vaisseaux et de Marie-Anne Manet ;

(1) Je tiens à remercier mes confrères MM. de Berranger, Buffet, Jarry, de Saint-Jouan, directeurs des services d'Archives, pour les renseignements très précis qu'ils m'ont donnés sur certaines familles de leurs départements.

ce dernier épousa en secondes noces une demoiselle de Joannis.

Cette famille de Joannis, de souche italienne, s'était fixée en Bretagne à Brest, puis à Port-Louis et finalement à Lorient où Jean-Baptiste, garde-magasin de la Compagnie, eut deux fils : Louis et François, le premier capitaine de vaisseaux et le second officier de marine ; ces trois noms, ainsi que celui de Marie Joannis, veuve de Jean Ferrot, figurent aux registres de l'île de France.

On y trouve aussi un lieutenant d'infanterie, René-Mathurin de Baud de Kermain, né à Caudan, en 1716, fils de Paul-François et d'Anne-Elisabeth de Coetnempren, qui épousa à Lorient, en 1748, Françoise Gourdel, fille de Servan, employé à la Compagnie des Indes, et de Catherine-Hélène Biron.

Deux officiers de la Compagnie sont originaires de Vannes : Joseph Touzé du Guernic, fils de Jacques-Siméon et de Marie-Jeanne Le Pontho, appartenant à une famille de robe ; Joseph-Marie Visdelou de Bonamour, baptisé le 23 novembre 1741, fils de Claude-Rolland et de Bertrande-Charlotte Allanic de Kermabon ; il figure comme témoin, à l'île de France, d'un homonyme : Noël de Visdelou, officier de la Compagnie.

Léon de Champlair, né à Hennebont, est issu d'écuyer François et d'Elisabeth Thébaut. Anne-Germaine Gourès, née à Le Saint, a pour parents Jacques, écuyer, et Louise Lollivier, sieur et dame du Beuze. Enfin, Yves-Mathurin-Julienne, officier de marine, né à Bréhan-Loudéac (31 mai 1736), est fils d'Armel-Denis, sieur de Belair, et de demoiselle Guillemette Lucas.

Plusieurs nobles sont originaires d'*Ille-et-Vilaine*.

Joseph de Bonnescuelle, chevalier de La Rocheduran, natif de Bazouges (1) ; Pierre-Gervais de La Mabonnais, capitaine de vaisseaux, né à Saint-Malo ; Louis Jehanot de Penguer, né dans la paroisse Saint-Germain de Rennes, fils d'Hyacinthe et de Thérèse du Portal ; Servan Gouyon de

(1) KERVILLER, *Bio-bibliographie bretonne*, le dit né au château de Cicé, à Bruz, en 1729, fils de Blaise-François-Marie, procureur au présidial de Rennes.

Saint-Loyal, originaire de Pleurtuit(1) ; Vincent-Paul Pinczon du Sel, capitaine d'infanterie, baptisé au Sel le 30 août 1719(2).

Pour la *Loire-Atlantique*, on relève Vincent-François Martenne de Pluvié, né à Saint-Laurent de Nantes, fils de Vincent et de Guillemette Séguin ; il fut commandant de l'île Rodrigue. Quant à Jean-Pierre Fleuriot de la Colinière, né à Mouzeil, fils d'Yves et de Gilette de Ruays, il était officier de marine.

Parmi les nobles des *Côtes-du-Nord*, on relève Pierre-Julien Compadre du Plessis, né à La Prénessaye, fils de Julien-Valentin et de Marie-Thérèse Colin de Porjegou, et peut-être René Rouxel du Tertre, pilote, né à Hénansal, fils de Pierre et de Gabrielle-Marie de la Goublaye.

Le *Finistère* fournit deux officiers de marine : Joseph-Corentin de Kerguelen de Kerpiquet, né à Pluguffan, fils d'Ignace et de Renée-Scholastique Marigo, et Gabriel-Marie Raby de Kerseac'h, originaire de Brest, fils de François, contrôleur des fermes du Roi, et de Marie-Anne Fouteau. A ces noms s'ajoute celui de François-Philippe du Guerneur de Penhoat, né à Crozon, fils de Philippe et de Claudine Cariou(3).

Au total, on compte 26 membres de la noblesse appartenant surtout à la marine. Ce nombre est assez peu élevé ; il est vrai qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer, parmi les noms à particule, ceux qui appartiennent vraiment à la noblesse.

Il faut souligner la part relativement prépondérante de la noblesse morbihannaise (16 personnes).

2° Bourgeoisie

Elle a joué un rôle plus important dans la colonisation des Mascareignes ; nous relevons 43 personnes de cette classe sociale pour l'Ille-et-Vilaine, 26 pour le Morbihan,

(1) PARIS-JALLOBERT, *Anciens registres paroissiaux de Bretagne, Saint-Servan*.

(2) *IB.*, *Le Sel*.

(3) POTIER DE COURCY, *Nobiliaire de Bretagne* et BOURDE DE LA ROGERIE, *Inventaire des fonds des Amirautés de Morlaix et de Quimper*, p. CLXVI. Ces auteurs donnent la famille comme noble ; cependant elle ne fut inscrite à l'Armorial qu'en 1696 (note de M. Jarry).

11 pour les Côtes-du-Nord, 7, pour le Finistère, 2 pour la Loire-Atlantique.

ILLE-ET-VILAINE

Bien entendu, il faut parler en premier lieu des notables de *Saint-Malo* et, en particulier, de Bertrand Mahé de La Bourdonnaye qui a beaucoup contribué à la prospérité des Mascareignes dont il fut gouverneur de 1734 à 1746.

Longue est la liste des officiers de marine d'origine malouine :

Desages, ou plutôt des Aages (Pierre), capitaine du port et conseiller de l'île de France, baptisé le 9 juillet 1693, fils de n. h. Jean des Aages, sieur du Houx, et de Guillemette des Aages (1).

Fleuriot (Pierre-Joseph-François), né le 17 février 1727.

Gravelle (Joseph), originaire de Laval, époux de Perrine-Jeanne Lenepveu, dont deux fils naissent à Saint-Malo (2).

Haudouard-Duchâtel (François), officier sur le *Silhouette*, mort en 1763 à l'âge de 25 ans.

Haumont de la Toise (Marc), fils de Marc et de Perrine Tancray.

Hays (Louis), officier sur le *Saint-Benoît*.

Jouanne (Jean), officier sur la *Gloire*.

Le Messager (Simon), fils de Gilles et de Marie Gervin.

Lobry (Etienne-Julien), capitaine de frégate du Roi.

Pierrès (Pierre), fils d'Yves-Jean, sieur de Vieuxville, né le 2 mars 1731.

Puel (Simon), pilotin sur le *Fleury*, et Puel (Joseph), capitaine de vaisseaux de la Compagnie.

Tréhouart (Louis-Julien), capitaine de vaisseaux, né le 8 octobre 1720, fils de Thomas et de Marie Heurtault.

Visez (Jean), fils de Jean et de Jeanne Dechaussé.

La tribu des Lossieux est représentée par René et Guillaume-François, capitaines de vaisseaux ; par Marguerite, épouse de Jean-Pascal du Jong de Boisquenay ; par Louise-Elisabeth, Anne-Jeanne, Anne-Céleste, veuve de Barthélemy

(1) et (2) PARIS-JALLOBERT. *Op. cit. Saint-Malo*.

Desvalons, officier de marine marchande ; par Lossieux-Desvalons, officier de marine de la Compagnie.

Autre famille notable, les Maingard comptent deux enfants établis à l'île de France : Cécile et Josselin-Julien ; ce dernier ayant amené avec lui sa femme, Laurence Louison de Bassemaison qui mettra au monde six enfants.

Sont également malouins : Michel-Servais-Marie de la Ville-Collet, secrétaire du Conseil souverain de l'île ; François Le Cerf, fils de Gilles, sieur de La Pierre, directeur des droits à Saint-Malo et de Servanne Delot ; il épouse, dans l'île, Gillette Haye, née à Saint-Malo, fille de Jean et de Marie Sen ; François-Marie Le Goff des Huperies (né le 5 décembre 1714) ; Jean-Toussaint Jocet de la Porte (né le 10 avril 1724), lieutenant du port de l'île de France, époux de Jeanne-Thérèse Thomas des Chatelets ; Julien Hurel, économiste de l'hôpital du camp de Port-Louis ; Etiennette-Marguerite et Marie-Thomase Vincent des Marets (nées le 16 septembre 1711 et le 15 janvier 1718) ; Jacqueline Heuzé, veuve de Thomas des Chatelets ; Jeanne Duplessis, mariée à Claude de La Roche du Ronzé.

De *Saint-Servan* viennent Jean-Louis Le Vigoureux, marié à Julienne Gentil, et leurs trois enfants.

Quatre officiers de marine sont originaires du même port : O'Morphy (Corneille-Nicolas), fils de Corneille et de Jacquelin Savary, né le 6 janvier 1724 ; Le Vigoureux (Jean-Baptiste-Henry), né le 5 juin 1705 ; Le Vigoureux (Louis), marié à Perrine-Julienne Robin ; Pinoux-Desjardins (Joseph), pilote sur le *Silhouette*.

Parmi les *Rennais* figurent Marie-Julie Bourneveaux du Lièvre, fille d'Ignace et de Mathurine Admiral ; Jacques-Charles-Joseph Longchamp de Laune, fils de Charles, négociant, et de Jacqueline Bellegarde ; Jean-François Dogé-Morinière, fils de Pierre et d'Olive Gazon-Coudrai ; Jean-Pierre Auffray, fils de Charles et de Tristane-Anne Durocher de la Haye ; Auguste Lebrun, officier sur la *Sylphide* ; Marie-Charlotte-Thérèse-Bénédictine Gillot, mariée à Jean-Baptiste de Villecourt de la Motte ; Jeanne-Mathurine Riffaud de Kerdavid, fille d'Antoine et de Thérèse-Julienne Douarin.

Enfin, à *Vitré*, est né Guy-Jean-Baptiste Girard de Saint-

Aubin, fils de Guy-Jean-Baptiste et d'Anne Denos de Bay, et à Combourg Alexandre Delon, officier d'infanterie, fils de Jean et de Julienne Picault.

MORBIHAN

Le personnage le plus connu est François-Antoine Béard des Fontaines, né au *Port-Louis*, le 29 octobre 1708, et mort sur le *Saint-Priest* qu'il commandait en 1758 ; son père Bernard du Désert, marchand et bourgeois, était originaire de Saint-Malo ; sa mère Elisabeth Drias, du Port-Louis, avait pour père Antoine, marchand, et pour grand-père Toussaint Le Bouc qui tenait hôtel sous l'enseigne de la Rose et s'intitulait : sieur de la Rose. François-Antoine Béard est donc très représentatif d'une notable famille commerçante ; il épousa Marie-Jeanne de Lesquelen (née au Port-Louis en 1717 et morte en 1788), fille d'écuyer Jérôme de Lesquelen, sieur de Kerbel, officier de la Compagnie, et de Marie-Josèphe Du Fay (1).

D'autres habitants du Port-Louis sont à citer : Damain-Kerubec (Charles) et Damain-Keroslin (Joseph), officier de marine de la Compagnie, tous deux fils de Théodore, receveur des Devoirs, impôts et billots, et de Marie-Vincente Fraboulet ; Le Gouzeronc (Elisabeth), née en 1694, fille de Patern, marchand (2) et de Marie Salmon, veuve de Jean-Charles Feydeau-Dumesnil, conseiller de l'île Bourbon ; Le Floch de La Carrière (René-Julien), né en 1730, fils de Jacques-Bonaventure et de Jacqueline de La Fargue, capitaine de la Compagnie et lieutenant des vaisseaux du Roi, époux de Catherine-Antoinette Le Maître ;

(1) BUFFET, *Le vieux Port-Louis*.

La sœur de Marie-Jeanne de Lesquelen, appelée Marie-Anne, épousa Gabriel Béard du Dezert, frère de François Béard des Fontaines ; BOURDE DE LA ROGERIE, *Les Bretons aux Iles...* (p. 207) confond les deux sœurs et les rattache par erreur à la famille de Lesquelen, originaire du Léon ; elles étaient petites-filles de Paul Lesquelen et d'Anne Le Roy et arrière-petites-filles de Jean Lesquelen, marchand marinier, époux de Louise Le Scouezec (Note de M. Buffet).

(2) La sœur d'Elisabeth Le Gouzeronc, Renée, épousa Antoine Boucher des Forges dont elle eut, au Port-Louis, Antoine Boucher des Forges qui a été gouverneur des Mascareignes.

Marquay (Bernard), officier du port à l'île de France, fils de Guillaume, bourgeois, et de Marie Taureau.

De *Lorient* viennent surtout des femmes : Elisabeth-Françoise Calmar de Villemezec, fille de François, notaire royal, et d'Elisabeth Thibaut ; Etiennette Gornet-Dureau, fille de Jean-Baptiste, employé à la Compagnie ; Louise Le Floch-Kerildrunt, fille de Guillaume et de Louise Le Brise ; Mathurine Métayer qui est dite avoir contracté mariage à Lorient, le 24 novembre 1742, avec Bernardin Nageon de L'Etang, officier de marine ; mais l'acte ne figure pas sur les registres paroissiaux de cette année.

On note aussi Joseph Junot des Fontaines, officier de marine, fils de Charles et de Jeanne-Marie Pichon ; Jean Deze, lieutenant de vaisseau de la Compagnie, fils de Joseph et de Jeanne Amate, Jean Aubert, ancien conseiller et avocat à Lorient, directeur de l'hôpital à l'île de France ; Jean Martin, capitaine de marine marchande, fils de Jean et de Marie-Jacquette Priolle ; Jean Trémolu, capitaine des vaisseaux de côte à l'île de France, fils de Jean et d'Hélène Boursicot ; Jean-Baptiste Michel, sous-marchand de la Compagnie ; Charles Desjardin, officier de marine.

Quelques descendants d'hommes de robe s'expatrient : Jean-Louis Chaignard du Hardy, officier du régiment de Lally, fils d'un avocat de *Rochefort-en-Terre*, prénommé Joseph ; Jean-Baptiste Chotard, de *Saint-Dolay*, fils de Jean, sénéchal de La Roche-Bernard, et de Marguerite des Bois ; Jean Folville, maître d'hôtel, né à *Pluméliau*, fils de Julien, procureur et notaire, et de Marguerite Le Heget.

De *Vannes* proviennent Guillaume Gosse, officier de la Compagnie, et Jean Gaumont, fils d'Yves, marchand teinturier privilégié des Gobelins et de Jeanne Goustin.

Plus modeste dans la hiérarchie sociale, apparaît Perrine Le Houarno, fille d'Olivier, greffier, et de Julienne Enquel de *Lochrist*.

Le seul prêtre qui soit mentionné, Jean-Michel Sauvé, était né à Hennebont vers 1720, fils de Mathurin et de Marguerite Le Mée (1).

Pour les CÔTES-DU-NORD, plusieurs noms sont à retenir :

(1) *Arch. du Morbihan*, G. 305.

Cardin de La Roche (Louis), premier pilote sur le *Centaure*.

Denisanne (René-François), chirurgien sur le *Centaure*, natif de Plémy, fils de Jean-Marin et de Vincente Joanne. Un autre Denisanne, Jean-Baptiste, est officier des milices à l'île de France.

Duquesne de La Salle (Louise-Gillette), née à Rostrenen, fille de Jean et de Marie-Françoise Simon.

Ernault (Jean), officier sur les vaisseaux côtiers, né à Dinan.

Ganche de La Thiolais (Anne-Julienne), née à Ploumagoar, fille de Jean et de Madeleine Poupiot.

Hermans (Jean-Auguste-Gilles), officier de la Compagnie, né à Dinan le 4 juillet 1721.

La Chapelle du Bohéas (Jean-Baptiste), né à Plestan, fils de Jean-Baptiste, sieur du Bohéas.

Morvan de Grandchamps (René-François), officier, baptisé à Pléboulle, le 22 juillet 1737, fils de Charles Morvan, sénéchal de Matignon, Beaucorps, etc., avocat en Parlement, et de Françoise Saulnier de La Villehéliou, sieur et dame de Grandchamps (1).

Ory (Charles-François), officier d'infanterie, né à Glomel, issu du mariage de François-Joseph Ory, sénéchal de Glomel, et de Marie-Anne Le Guern, célébré à Langonnet, le 25 février 1715.

Planchet de Laube (Joseph), officier, natif de Saint-Jean de Lamballe.

Quellin ou Queslin (Julien), commandant de goëlette, fils d'Etienne-Gilles, sieur de la Gautrais, et de Françoise Jubert ou Hubert (2).

Souvestre de La Roche (Louis-Marie), originaire du diocèse de Saint-Brieuc, fils de Pierre et de Thérèse Compadre (3).

Parmi les originaires du *Finistère*, il est mentionné Simon-Jude de Kergallet, sieur de Kerroudant, notaire à l'île de France de 1730 à 1733, Jeanne Guillou, sa femme;

(1) Renseignement fourni par M. DE SAINT-JOUAN.

(2) PARIS-JALLOBERT, op. cit., *Dinan*.

(3) La famille Souvestre a habité Saint-Brieuc (Souvestre de la Villemans y a été maire) puis Saint-Carreuc et La Prénessaye ; elle venait de Guingamp (note de M. de Saint-Jouan).

et Marie-Françoise, leur fille, née à Saint-Louis de Brest ; Jean-Joseph Daniel de Kerjean, né à Ellian, fils de Jean-René et de Simonne Ledeau ; Marguerite-Elisabeth Guyomar, de Saint-Renan, épouse de Jean Visez, officier de marine ; Jacques-Alexandre Vergoz, chirurgien, né à Quimper, fils de Pierre, notaire, et d'Anne Madec de Kerasisien ; Jacques-Gabriel Guillou-Kerauroy, second enseigne sur les vaisseaux de la Compagnie, né à Lesneven.

Enfin, pour la LOIRE-ATLANTIQUE figure Joseph-Anne-Marie Melier du Verger, né dans la paroisse Saint-Jean-de-Béré de Châteaubriant, fils de Barthélemy, conseiller du Roi, et de Charlotte-Marie Thuillier. Un Nantais, Jean de La Hoche, fils de Michel et d'Olive Perrouzel, partit comme pilote sur l'*Achille* et commanda ensuite le *Pierre-Daniel* qui fit naufrage en 1759.

En conclusion, une importante fraction de la bourgeoisie provient de l'Ille-et-Vilaine, en particulier de Saint-Malo.

III. — CLASSES MOYENNES

S'il est assez aisé de déceler une famille bourgeoise soit par l'adjonction au patronyme d'un nom de terre, soit grâce aux renseignements donnés par les inventaires des registres paroissiaux, il n'en va pas de même pour les classes moyennes et force nous est de dénombrer seulement ceux de leurs membres dont les professions sont indiquées.

Nous avons rangé dans cette catégorie sociale la plus grande partie des chirurgiens, tous les officiers mariniens et membres subalternes des équipages, les soldats, les artisans, les commandeurs ou intendants, les charcutiers, boulangers, bouchers et les marchands de détail, y compris, bien entendu, leurs femmes et leurs enfants ; c'est ainsi que nous noterons, au passage, Jeanne-Marie Marquer, d'Hennebont, fille de Pierre Marquer, maître d'école, et de Louise Rouiller.

Il est évident que nous pouvons aussi considérer comme d'origine modeste Françoise Niorat, de Riantec, et Louise

Moisan, de Kervignac, qui sont venues dans les îles « pour s'y établir », c'est-à-dire pour s'y marier.

D'après ces normes, le nombre d'émigrants appartenant aux classes moyennes se répartit ainsi :

Morbihan	135
Ille-et-Vilaine	62
Finistère	35
Côtes-du-Nord	30
Loire-Atlantique ..	16

En pourcentages par rapport au nombre total des originaires de chaque département, la Loire-Atlantique et le Morbihan viennent en tête et l'Ille-et-Vilaine en dernière place. Cette constatation ne saurait nous surprendre puisque nous avons précédemment souligné que l'apport de Saint-Malo était presque uniquement bourgeois.

En conclusion de cette étude, nous résumerons ainsi nos observations :

1° De 1722 à 1767, le peuplement de l'île de France a été breton pour près de la moitié.

2° Le Morbihan y a joué une part numériquement prépondérante parce que Lorient était le siège de la Compagnie des Indes.

3° Mais les officiers de cette Compagnie étant en grande majorité des Malouins, l'élément bourgeois est plus important pour l'Ille-et-Vilaine que pour les autres départements.

4° Néanmoins, ce sont, dans l'ensemble, les classes moyennes qui ont fourni le plus fort contingent à l'émigration. Il serait intéressant que soit achevée la publication des registres de l'île de France jusqu'en 1811, époque de la conquête anglaise. On pourrait ainsi vérifier l'exactitude de l'opinion émise par M. Bourde de la Rogerie (1) suivant laquelle les ouvriers ou artisans embauchés par la Compagnie des Indes auraient soit grossi la classe des européens pauvres, soit quitté un pays qui ne leur offrait pas une existence plus aisée.

P. THOMAS-LACROIX.

(1) BOURDE DE LA ROGERIE, *op. cit.*, p. 157.